

République du Congo



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE



Congolaise Industrielle des Bois

ETUDE SOCIOECONOMIQUE DE L'UFA LOUNDOUGOU-TOUKOULAKA

Juillet 2009



Planification et développement durable

Votre partenaire du développement en Afrique Centrale

JMN CONSULTANT

JMN Consultant Sarl - France
Sarl au capital de 7 623 €
RCS Rochefort B 392 643 300
N°siret 392 643 300 00016
Code APE 731 Z
43 A Rue de Puyravault
F- 17 700 Saint Georges du Bois

Etablissement JMN - Cameroun
Registre du Commerce RC 1394
RA 98 L 1222 CP 382/L
N°Contribuable P076000131587U
107, rue de l'Ambassade d'Israël
Quartier Bastos BP 15 590 Yaoundé
Cameroun Tel/Fax: (237) 221 42 35
GSM directeur: (237) 996.17.83.

Succursale JMN Tchad
RCCM N°: TCH-NDJ/2002/B/652
BP 324 N'Djaména - Tchad
Cel : (235) 28 72 52
Courriel : jmntchad@yahoo.fr

Etude socioéconomique de l'UFA Loundougou-Toukoulaka

HISTORIQUE DU DOCUMENT

version 1	Juillet 2005 EIS UFA Loundougou, JMN Consultant Juillet 2005 EIS Toukoulaka, JMN Consultant
version 2	Août 2008 EIS Loundougou-Toukoulaka, compilation et mise à jour (Programme Socioéconomique CIB)
version 3	Mai 2009 EIS Loundougou-Toukoulaka, compilation et mise à jour (Programme Socioéconomique CIB)
version 4	Juillet 2009, mise à jour par Programme Socioéconomique CIB, suite aux remarques du MEF

Préambule

Remerciements

Nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui ont rendu possible la réalisation de cette étude. Il s'agit tout particulièrement :

1. Du Directeur de la CIB pour l'intérêt particulier manifesté à cette consultation. Il a toujours fait preuve d'une écoute active lors des réunions de débriefing, n'hésitant pas à poser les questions nécessaires pour faire préciser telle ou telle information rapportée du terrain.
2. Des responsables de la cellule d'aménagement qui ont mis les moyens nécessaires pour la collecte des informations sur le terrain. Certains d'entre eux ont directement été impliqués dans cette collecte par l'administration des questionnaires destinés aux chefs de ménage. Nous citons ici Messieurs Léon EMBON, coordinateur MEF de la cellule Aménagement ; Dominique PAGET, Responsable de la Cellule Aménagement CIB ; Olivier DESMET, Adjoint au responsable Cellule Aménagement ; Philippe AUZEL ; Jean-Michel NGONGO.
3. Des responsables du projet FFEM.
4. Des autorités villageoises concernées à la fois par la collecte des informations et les réunions de consultation publique. Nous tenons à les remercier de leur disponibilité. En effet, à cause des difficultés de communication, il n'a pas toujours été possible de les informer préalablement de l'arrivée de la mission. Cependant, une fois mis au courant de son objectif et après en avoir mesuré les enjeux, ils se sont volontiers prêtés à la collecte des informations et ont rassemblé la population pour la tenue des réunions de consultation publique.
5. Des populations de tous les villages qui ont délaissé pour un temps leurs occupations pour de longs échanges autour de leurs activités économiques, culturelles et de leurs relations avec la forêt.
6. De Monsieur NIKA Célestin, de l'ONG Sangha Assistance Médicale, basée à Ouesso, qui, tout au long de l'étude, a assisté le consultant dans la prise de notes, la passation des questionnaires et la rédaction des procès verbaux.
7. De Monsieur Héliodore MASSAMPOU du MEF pour sa disponibilité, sa prévenance et sa connaissance du terrain, mais aussi pour son appui dans la passation des questionnaires.
8. Des accompagnateurs peuples autochtones Baaka ; leur connaissance du milieu forestier dans l'UFA Loundougou-Toukoulaka a grandement aidé à franchir bien des obstacles.

RESUME

Contexte et justification

1. L'étude socioéconomique est un élément indispensable de la documentation devant permettre à la CIB de faire approuver le plan d'aménagement qu'elle prépare, puis de demander la certification FSC. Les recommandations en matière de mesures d'atténuation des impacts et de plan social pourront être mises en application dès le début de l'année 2006 pour donner le temps nécessaire à une véritable appropriation interne.

2. Il est essentiel de souligner que le processus d'élaboration du plan d'aménagement et celui devant aboutir à la certification sont avant tout basés sur un ensemble de documents de référence : les textes de loi en vigueur au Congo (forestière, environnementale, fiscale, sociale, sanitaire, etc.), les travaux préparatoires au plan d'aménagement de chaque UFA, l'étude écologique, les conventions internationales, les conventions de partenariat, les conventions collectives et autres accords particuliers, etc. Ces processus sont aussi basés sur la documentation constituée quotidiennement pour le suivi de la circulation des produits forestiers et tous les rapports périodiques d'activités et de suivi des différents intervenants chargés des questions techniques en matière de forêts, de bois transformés ou de faune, mais aussi de routes, de travaux de construction, de gestion des déchets, de gestion commerciale, sociale et sanitaire, ou encore de gestion des effluents et des zones d'implantation, etc.

État des lieux

3. L'ensemble des informations recueillies tant au niveau des chefs de villages que des ménages, renseigne sur la dynamique sociale des populations de l'UFA Loundougou-Toukoulaka et permet d'identifier les grandes problématiques et les différentes contraintes liées à la gestion de l'environnement dans le cadre de l'application d'un plan d'aménagement forestier.

4. La CIB a succédé à diverses sociétés d'exploitation forestière qui s'étaient installées dans la partie Nord de la République du Congo. Les activités de la CIB ont progressivement évolué, conformément aux dispositions de la loi forestière : de la simple exploitation des grumes, ces activités consistent aujourd'hui en la transformation sur place de la plus grande partie de la production destinée à l'exportation. La CIB qui a été créée en 1968 et mène ses activités d'exploitation forestière depuis 2003 dans l'ex-UFA Loundougou. L'ex-UFA Toukoulaka a été créée en juin 2002, suite au découpage des anciennes UFA Kabo et Pokola.

5. Le développement de l'entreprise a entraîné et continue à entraîner une migration humaine dans les sites de transformation et les bases vies de l'entreprise. Ainsi, la population de l'ancienne base-vie de Loundougou qui comptait, en 2005 quelque 289 habitants, est passée à une population de 540 habitants en 2008, dans le nouveau site créé en 2006.

La population des ayants droit CIB (camp Loundougou) est donc 540 habitants, dont 91 salariés de CIB.

La population rurale concernée par l'aménagement forestier de l'UFA Loundougou-Toukoulaka est de 5157 habitants, répartie dans 20 villages et campements (1012 habitants dans la Haute-Motaba, 1455 habitants dans les Terres Mizouvou, 2351 habitants dans les Terres des Kaboungas, auxquels s'ajoutent 135 peuples autochtones Baaka Baâka en périphérie du camp de Loundougou et 204 Baâka du village d'Ibamba-Mobaye). Cette population rurale est autochtone à 93%, dont près de 53% (2731 personnes) sont des peuples autochtones Baaka Baâka, essentiellement Bambenzélé).

La population riveraine *stricto sensu* de l'UFA Loundougou-Toukoulaka, c'est-à-dire concernée par les mesures d'aménagement de l'UFA, est de 5697 habitants.

8. Les infrastructures scolaires sont en quantité insuffisante : la zone ne dispose que d'un seul collège et les écoles primaires quant à elles sont sous-équipées en matériel didactique, en équipements et en personnel ; la plupart des bâtiments sont dans un état déplorable bien que la CIB contribue à la construction de quelques écoles.

9. A l'exception du camp CIB de Loundougou, les infrastructures de base tels que les centres de santé fonctionnels, les équipements pour la fourniture d'eau potable ou du courant électrique, la télécommunication font défaut dans l'ensemble des villages riverains de l'UFA Loundougou-Toukoulaka.

10. Les voies fluviales restent les voies de communication les plus courantes. Toutefois, tous les villages des Terres des Kaboungas sont désenclavés par la route qui les relie à Pokola, ainsi que les villages de la Haute-Motaba jusqu'à Bangui-Motaba. Aussi le désenclavement de la zone est-elle partout la première attente des populations de l'UFA Loundougou-Toukoulaka, particulièrement les villages des Terres Mizouvou, totalement enclavés à ce jour. Les difficultés d'accès (pirogues ramées pour tous les villages) sont vécues par les populations comme la contrainte majeure liée à leur environnement.

11. La dynamique économique dans les villages riverains de l'UFA Loundougou-Toukoulaka est caractérisée par la faiblesse du petit commerce, l'existence d'un artisanat utilitaire essentiellement (fabrication de pirogue, de nattes de raphia, vannerie) et des petits métiers (tailleurs, maçons, boulangers,...) et activités de transformation locale de certains produits agricoles (fabrication d'une boisson alcoolisée, le *ngolo-ngolo*, à partir de la distillation du maïs et du manioc).

12. Dans les terroirs villageois, c'est le droit coutumier, ou droit d'usage, qui prévaut comme mode de tenure des terres sur tout le territoire. L'économie de ponction reste dominante compte tenu des habitudes alimentaires des populations locales et migrantes. Les produits de cette économie (chasse, pêche, cueillette) viennent compléter et diversifier l'alimentation des populations tout en faisant l'objet de quelques échanges commerciaux.

13. La chasse occupe une place particulière dans les activités des populations. D'abord parce qu'elle est la première source de protéines animales, après le poisson, pour la population de la zone ; ensuite, bien qu'il soit difficile d'évaluer son importance à partir des déclarations des paysans interrogés, elle contribue certainement de manière significative au revenu de bien de ménages, avec la vente de gibier. La chasse est désormais réglementée, cela en conformité avec la politique de gestion durable des ressources forestières et environnementales adoptée par le Gouvernement congolais. Ce contrôle de l'application de la réglementation sur la chasse est relayé au niveau local, sur le terrain, par l'exploitant forestier et par toutes les autres structures présentes dans l'UFA. En très net recul, le braconnage reste encore présent.

14. La pêche est pratiquée par quelques paysans. Dans certains villages, elle est l'activité principale de certains habitants. Les principales difficultés que rencontrent les pêcheurs sont :

- le matériel devenu trop vieux et dont le remplacement est difficile en raison du coût jugé élevé par les paysans mais aussi à cause de l'éloignement des centres d'approvisionnement ;
- l'évacuation du poisson frais mais aussi fumé (rareté des opportunités pour l'évacuation)
- l'éloignement des points de pêche pour certains villages.

15. La cueillette reste une activité pratiquée aussi bien par les Bantous que par les peuples autochtones Baaka. Pour les Bantous, la cueillette selon les saisons concerne les champignons, la récolte des chenilles et du miel

16. Chez les Baaka, les activités de cueillette restent dominantes. Viennent s'y ajouter les travaux dans les champs des Bantous. Souvent les peuples autochtones Baaka sont rémunérés en nature lors de la réalisation des ces deux activités. Les produits de cueillette font aussi l'objet de troc entre les peuples autochtones Baaka et les Bantous.

17. Les activités d'élevage portent essentiellement sur l'élevage du petit bétail (ovins, caprins, porcs,) et de la volaille (poulets surtout et quelques canards). Il est pratiqué dans tous les villages. Le paysan fait l'élevage du petit bétail pour répondre à deux besoins : gagner de l'argent et satisfaire les besoins alimentaires propres de la famille. Les « éleveurs », tout comme les cultivateurs, ne bénéficient pas d'un encadrement technique pour les accompagner dans leur activité.

18. Les activités de production sont dominées par l'agriculture vivrière. Une agriculture itinérante sur brûlis basée sur l'association des cultures dont la plus fréquente est l'association maïs-manioc- plantain. La jachère pratiquée par l'ensemble des cultivateurs favorise la régénération des sols. Les superficies cultivées sont généralement faibles. Dans l'UFA Loundougou-Toukoulaka, 733 actifs agricoles ont été recensés (recensement population PROGEPP Décembre 2006, sauf Ibamba-Mobaye [recensement CIB, 2008]), dont 146 actifs agricoles Baaka.

19. Aux cultures vivrières s'ajoutent deux cultures pérennes : le cacao et le palmier à huile. La première culture, jadis prospère dans la zone, est en état de total abandon, faute d'acheteurs. Le palmier à huile se fait quant à lui de manière traditionnelle autour des villages. Quelques paysans espèrent qu'avec le désenclavement annoncé grâce à l'exploitation forestière, les cultures de rente pourront retrouver un certain essor.

20. La partie de la production agricole qui est vendue rapporte des revenus non négligeables à leurs producteurs, selon le type de spéculation. L'existence d'un marché solvable que constituent les salariés de la CIB de la base vie de Loundougou incite au développement de l'agriculture, mais aussi de l'élevage. Mais certaines difficultés rencontrées (instruments rudimentaires, déficit de moyens de transport qui rend incertaine l'évacuation des produits alimentaires des points de production vers les centres de consommation) le freine.

21. Les pratiques des populations par rapport à la ressource forestière se limitent à l'approvisionnement en bois de chauffe, en bois de construction et à l'utilisation des produits forestiers non ligneux dans l'alimentation et d'autres produits forestiers secondaires en pharmacopée traditionnelle.

22. L'existence des peuples autochtones Baaka dépend entièrement de la forêt. Leur intégration dans l'économie marchande par l'économie de production reste marginale. Les produits échangés avec les Bantous viennent de la chasse, de la cueillette et, dans une faible proportion, de la pêche. Les peuples autochtones Baaka, cueillent, récoltent, ramassent et vendent ou échangent avec les Bantous, lesquels les revendent sur le marché. Les pratiques des peuples autochtones Baaka par rapport à la ressource forestière se limitent, comme chez les Bantous, à l'approvisionnement en bois de chauffe, bois de construction et à l'utilisation de la matière première non ligneuse dans l'alimentation, et de quelques produits forestiers dans la pharmacopée, la fabrication d'outils (manches de haches, tam-tams, pirogues, etc.).

23. L'exploitation forestière provoque des impacts (négatifs ou positifs) dans le milieu. L'importance de ces impacts est résumée dans les tableaux placés à la fin du présent rapport.

24. Une série d'actions visant à l'atténuation des impacts négatifs et à la bonification des impacts positifs est proposée dans une perspective constante de pérennisation de l'exploitation forestière de l'UFA Loundougou-Toukoulaka tout en permettant le respect des impératifs de conservation de la biodiversité.

25. L'exploitation forestière reste aussi un immense espoir par le désenclavement qu'elle favorise et par les opportunités qu'elle ouvre pour l'écoulement des produits de la pêche, de l'agriculture, de la cueillette voire de la chasse. Aussi est-elle vécue par les populations à la fois comme un mal (intrusion dans les forêts des personnes étrangères à la zone, etc.) mais un mal nécessaire (désenclavement des villages, possibilité de vendre plus facilement les produits, etc.).

TABLE DES MATIERES

Préambule	3
RESUME	4
LISTE DES ACRONYMES	11
LISTE DES TABLEAUX	11
LISTE DES FIGURES	12
INTRODUCTION	13
Contexte international et national en matière d'aménagement durable des forêts	13
Rappel des Termes de Référence de l'étude socioéconomique Toukoulaka	de l'UFA Loundougou- 15
Présentation des objectifs de l'étude	16
Présentation séquentielle du rapport	17
1 PRESENTATION DU MILIEU DE L'UFA	18
1.1 Cadre géographique et administratif	18
1.1.2 Situation administrative et cadre légal	20
1.2 Caractéristiques biophysiques de l'UFA Pokola	22
1.2.1 Milieu physique	22
1.2.2 Construction des infrastructures sociales	24
1.3 Milieu biologique	27
1.3.1 La forêt mixte de terre ferme	27
1.3.2 Les forêts inondables et les forêts marécageuses	27
1.3.3 Les forêts de limbali	27
1.3.4 Les forêts secondaires	28
1.3.5 Les clairières marécageuses (« bais et éyangas »)	28
2 PRESENTATION DE LA CIB	28
2.1 Historique de la Congolaise Industrielle des Bois (CIB)	28
2.2 Statut, structure et administration de la société CIB	28
2.3 Origine géographique des employés de la CIB	29
2.4 Renforcement des capacités du capital humain	30
2.5 Contribution de l'entreprise à l'accroissement des recettes de l'Etat et au PIB congolais	30

3	METHODOLOGIE	31
3.1	Collecte des données	31
3.2	Traitement des données	33
3.3	Analyse des résultats	33
4	PRESENTATION DES RESULTATS	34
4.1	Caractéristiques démographiques	34
4.1.1	Population de Loundougou (Camp CIB)	34
4.1.2	Population des villages et campements riverains de l'UFA Loundougou-Toukoulaka	35
4.2	Mouvements migratoires	39
4.2.1	Migration ponctuelle	39
4.2.2	Exode rural	40
4.2.3	Immigration	40
4.3	Les peuples autochtones Baaka	40
4.4	Quelques caractéristiques sociales	42
4.4.1	Langues et systèmes de communication	42
4.4.2	Système de parenté et de mariage	42
4.5	Organisation spatiale et habitat	42
4.6	Structures du pouvoir, idéologie et culture	46
4.6.1	Structures administratives	46
4.6.2	Vie religieuse	47
4.6.3	Vie associative	47
4.7	Structures de développement	48
4.7.1	Structures d'encadrement	48
4.7.2	Structures administratives	48
4.8	Infrastructures, communications et services	49
4.8.1	Situation dans le camp CIB de Loundougou	49
4.8.2	Situation dans les villages de l'UFA Loundougou-Toukoulaka	49
4.9	Santé, pathologies rencontrées	51
4.10	Education, scolarisation	52
4.10.1	La scolarité à Loundougou (camp CIB)	52
4.10.2	La scolarité dans les villages de l'UFA Loundougou-Toukoulaka	52
4.11	Structures d'accueil et d'hébergement	59
4.12	Les emplois CIB	59
4.13	Activités économiques à Loundougou (Camp CIB)	60
4.14	Activités économiques dans les villages de l'UFA Loundougou-Toukoulaka	60
4.14.1	L'agriculture	60
4.14.2	Pêche, chasse, cueillette	62
4.14.3	Le petit commerce, la petite restauration et l'hébergement	63
4.14.4	L'artisanat	63
4.15	Occupation du territoire	63
4.15.1	Modes d'accès et de tenure de la terre	64

4.15.2	Patrimoine lignager, famille et héritage	65
4.15.3	Conflits fonciers : sources et modalités de règlement	65
4.15.4	Le mode d'acquisition de la terre	66
4.15.5	Localisation des champs et superficies cultivées	67
4.16	Production agricole	68
4.16.1	Organisation de la production et système de culture	68
	<i>Organisation sociale de la production</i>	68
4.16.2	Cultures vivrières	70
4.16.3	Cultures pérennes : arbres fruitiers et palmier à huile	75
4.16.4	L'élevage	75
4.16.5	Difficultés rencontrées par les agriculteurs	76
4.16.6	Vente des produits agricoles et revenus des ménages	76
4.17	Utilisation des ressources forestières	77
4.17.1	Activités complémentaires à l'agriculture menées par les populations de l'UFA	77
4.18	Interdictions à l'accès à la ressource	84
4.18.1	Regard particulier sur les activités socioéconomiques des peuples autochtones Baaka	88
4.18.2	Déforestation et reboisement : actions et attitudes	91
5	ANALYSE DES RESULTATS	94
5.1	Les approches consensuelles visant le développement des communautés locales	94
5.1.1	La politique de la CIB	94
5.2	Les mesures visant le développement des communautés locales (activités alternatives et projets de développement des peuples autochtones Baaka)	96
5.2.1	Activités alternatives à la chasse commerciale et visant la sécurité alimentaire et le développement économique	96
5.2.2	Activités visant le développement des peuples autochtones Baaka	96
5.3	Evolution de l'environnement socioéconomique : discours, problématique et contraintes	97
5.4	Discours sur l'exploitation forestière par les populations et attentes	97
5.4.1	Les populations bantoues	97
5.4.2	Les populations peuple autochtones Baaka	98
5.5	Craintes et attentes des populations riveraines de l'UFA	98
	Loundougou-Toukoulaka	98
5.5.1	Craintes exprimées	98
	Villages	99
	Sites sacrés	99
	Makao-Liganga	99
	Manfoueté Mongali	99
	Manfoueté	99
	Moumbellou	99
	Mbandza	99
	Bangui-Motaba	99
	Mbeti	99

Bondeko	99
5.5.2 Attentes exprimées dans les villages de l'UFA Loundougou-Toukoulaka	99
5.6 La lutte contre la pauvreté	100
5.7 Synthèse	101
5.7.1 Les traits caractéristiques des villages riverains de l'UFA Loundougou-Toukoulaka	101
5.7.2 Les activités des populations villageoises riveraines à l'UFA Loundougou	101
5.7.3 Les relations des populations autochtones Baaka avec la forêt	102
5.8 Impacts des activités anthropiques sur les ressources naturelles	103
5.8.1 Les directives internationales	103
5.8.2 Démarche générale	103
5.8.3 Identification des impacts	104
5.8.4 Critères d'évaluation des impacts	104
5.9 Identification des impacts négatifs	106
5.9.1 Population	106
5.9.2 Dynamisme social	107
5.9.3 Qualité de la vie, hygiène et assainissement	108
5.9.4 Genre et minorités	108
5.9.5 Santé	110
5.9.6 Aspects économiques	111
5.10 Identification des impacts positifs	113
5.10.1 Qualité de la vie	113
5.10.2 Dynamisme social positif	114
5.10.3 Santé	115
5.10.4 Genre et minorités	115
5.10.5 Aspects économiques	116
5.11 Suivi social	117
5.11.1 Les arrangements institutionnels	118
5.11.2 Le coût de la mise en œuvre	119
6 ORIENTATION D'AMENAGEMENT	121
CONCLUSION	123
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	124
ANNEXES	125